



L'ordination Diaconale de deux Montfortains

PORT-AU-PRINCE, Haïti - Le dimanche 13 décembre 2024, à la Paroisse Saint Louis-Marie Grignon de Montfort de Delmas, a eu lieu l'ordination diaconale de deux confrères montfortains et un spiritain : les frères Max Alfred Stanley MONTFORT, Cyril Saint JEAN, et Vilner MORTUMAT. Cette ordination a été célébrée par Monseigneur Wismick JEAN-CHARLES, SMM, évêque auxiliaire de l'archidiocèse de Port-au-Prince.

Monseigneur Wismick a commencé son homélie sur une note de fête. Ainsi a-t-il dit: « Aujourd'hui est un jour de fête et un jour de joie. C'est un jour de fête pour la congrégation des missionnaires montfortains et pour la congrégation des spiritains à l'occasion de cette ordination diaconale. C'est également un jour de joie pour notre Église pour le don total et généreux que font de leur vie au Seigneur Max Alfred Stanley MONTFORT, Cyril Saint JEAN, et Vilner MORTUMAT que je vais ordonner diacre en vue du sacerdoce ».

Il leur a précisé les trois marques spécifiques du diacre. La première est le célibat. Le diacre est appelé à vivre la vie de Jésus et à l'imiter de plus près que possible. La deuxième marque est la liturgie des heures ; il s'agit de donner du temps à Dieu. La troisième marque est l'obéissance à l'Église et à l'évêque comme signe d'une désappropriation de soi ; c'est la traduction concrète de leur donation au Christ et à l'Église. La liberté personnelle fait la qualité de leur engagement. Comme diacre, ils sont consacrés comme serviteurs à l'image du Christ.

Dans une Haïti en crise, il les a exhortés à être des témoins de la Parole et à devenir des signes d'espérance.

À la fin de la célébration, le Père Steevens SAINTÉLUS a adressé les mots de remerciement à l'égard de Monseigneur Wismick JEAN-CHARLES, aux provinciaux des deux congrégations, aux prêtres, aux religieux (es), aux parents des trois diacres et à tout le peuple de Dieu.

Serge Orry Ocgenor, SMM